

CALENDRIER CARNAVALESQUE DE 1904.

BALS A L'OPERA.

Païstamans, vend. 29 janvier. High Priests of Mithras, lun. 1er février. Elia d'Obéron, jeud. 4 février. Consus, lun. 5 février. Atlantéens, mar. 9 février. Chevaliers de Momus, jeu. 11 février. Equipe de Protée, lun. 15 février. Equipe de Comus, mar. 16 février. Rex, mar. 16 février.

TEMPERATURE Du 26 janvier 1904

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for 7 h du matin, Midi, 8 P. M., and 6 P. M.

Les troubles dans la Colombie.

Il est difficile d'imaginer une situation plus étrange, plus incompréhensible que celle de la Colombie, depuis le hardi coup d'Etat qui a abouti en moins de vingt-quatre heures et sans coup férir, à l'effacement de la République indépendante.

LA REFORME

La Culture du Coton.

La guerre est décidément déclarée à l'insecte fléau qui fait tant de ravages dans nos récoltes et les menace d'une ruine complète.

LES Cadets de Gascogne DANS l'Œuvre de Jeanne d'Arc.

Dans un des derniers 'Gaulois' reçus, nous lisons: La France a aussi son héros, qui renaît de ses cendres, avec notre douce Pucelle, qui ressuscite sur son bûcher.

leur oncle Bernard VII et l'épargnement de quatre mille d'entre eux, pendant ces fameuses 'vêpres parisiennes'...

Il faut connaître les récentes trouvailles de quelques archéologues, aussi modestes que valeureux, dans nos vieux cartulaires de Béarn, de Comminges, de Poix, d'Armagnac, de Guyenne et de Gascogne...

Avec Gérard de La Palhère

et Naudonnet de Lustrac, avec Thibaud d'Armagnac et son frère Regnaud, qui quittent leur seigneurie de Thermes, pour aller se battre à la bataille de Cocherac...

De ces énormes blessures, dont les balafres faisaient peur quand on pouvait les refermer, celle dont La Hire finit par triompher, fut, au dire de nos sirventes et complaintes gascognes, la plus belle...

Et La Hire, vaincu à son tour par le malheur et pas encore par les armes anglaises, n'ayant plus rien de mieux à faire...

Et La Hire, vaincu à son tour par le malheur et pas encore par les armes anglaises, n'ayant plus rien de mieux à faire...

Et La Hire, vaincu à son tour par le malheur et pas encore par les armes anglaises, n'ayant plus rien de mieux à faire...

Et La Hire, vaincu à son tour par le malheur et pas encore par les armes anglaises, n'ayant plus rien de mieux à faire...

Et La Hire, vaincu à son tour par le malheur et pas encore par les armes anglaises, n'ayant plus rien de mieux à faire...

XIII" que l'auguste vieillard n'avait permis d'écrire avec sa correspondance de famille. Partout, et même à Sienne, en 1555, avec le dernier des Médicis...

THEATRES.

OPERA.

MM. Mikkelly, Labriet, Lantay et Leroux et Mme Duperré-Mikkelly nous ont donné hier soir une excellente interprétation de 'Paillasse'.

'La vie de la danse', grand ballet réglé par M. Cammarano, maître de ballet, a été gracieusement dansé par Mmes Porro, Stewart et les ballerines, et il a été fort goûté du public.

La soirée d'hier s'est terminée par 'La Navarraise'. Tout commentateur est inutile, il suffit de dire que c'est Mme Brassier-Gianoli qui a rempli le rôle d'Anita avec l'art que nous lui connaissons.

C'est ce soir qu'aura lieu la représentation au bénéfice de M. Maillard, l'artiste distingué qui, depuis deux saisons qu'il est parmi nous, s'est fait beaucoup d'amis par son obligeance et s'est créé aussi un grand nombre d'admirateurs par son talent de comédien.

La versatilité de notre comique est remarquable et il s'efforce toujours d'entrer dans la peau du personnage qui est appelé à représenter. C'est pour cette raison que l'interprétation de ses rôles ne laisse jamais à désirer.

Nous renouvelons donc nos vœux pour le succès de la représentation de ce soir dont l'amusante comédie 'Le Contrôleur des Wagons-Lits' fera les frais.

Demain soir, 'Les Huguenots' avec Mmes Guichard, Duperré-Mikkelly, Dantes et Demeathe et MM. Garoute, Lavoile, Lussiez, Labriet, Gauthier.

BUSSIERE ROSEN.

La gaieté vient de reprendre ses droits au Crescent, avec le retour de 'Alphonse et Gaston' une amusante bouffonnerie qui provoque un long éclat de rire depuis le lever jusqu'à la chute du rideau.

La semaine de 'Alphonse et Gaston', est une des plus fructueuses de la saison.

GRAND OPERA HOUSE.

'Escaped from Sing Sing' poursuit le cours de ses représentations au milieu des bravos du parterre du Grand Opera House.

TULANE.

Hier, il y avait foule au Tulane, elle y était attirée par le drame si populaire, 'The Old Homestead', interprété par Demain Thompson, un des meilleurs comédiens de la scène américaine.

NEWCOMB.

Les artistes de la troupe Holden, engagés par M. Fourton, viennent de mettre la main sur un succès tout à fait exceptionnel.

M. John Preston et miss Alice Treat Hunt se font chaleureusement applaudir dans 'Ingomar', un des meilleurs drames de l'école contemporaine.

Le théâtre Fourton est en pleine prospérité.

ST. CHARLES OPERUM.

Hier soir encore, il y avait une foule énorme à l'Opéra pour admirer et applaudir James Corbett, le héros de la semaine.

Grâce au concours de Thorne et de Carlston, les recettes sont assurées jusqu'à dimanche prochain.

Conseil Municipal.

Séance régulière sous la présidence de M. Mehie.

MENAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 26 janvier 1904. Aux membres du Conseil. Je vous transmets les documents suivants: Rapports hebdomadaires du commissaire des édifices publics du 5 au 25 janvier 1904.

Rapport mensuel du même fonctionnaire pour le mois de décembre 1903. Communication du même fonctionnaire informant le conseil de l'expiration du contrat actuel pour la fourniture du pain à la prison de paroisse et la prison de police au Maison de Prévention et indiquant les conditions du nouveau contrat.

Communication du même fonctionnaire établissant que l'ameublement de la Maison de Prévention est complété et que l'inspection est fixée au jeudi et vendredi 25 et 29 courant.

Communication du commissaire des travaux publics concernant le conseil de l'expiration de la période d'entretien du pavage en asphalté de la rue Union, et annonçant que la Barber Asphalt Company a accepté le pavage en bon état pour l'acceptation définitive par la ville.

Communication du même fonctionnaire annonçant qu'un cheval de son département est mort le 4 janvier 1904.

Pétition de propriétaires de la rue Octavie, de la rue St. Charles, de la rue de la République, de la rue de la Liberté et de la rue de la Justice, demandant la construction de drainage.

Pétition de S. D. Peters au sujet de l'entrepôt d'huile situé à l'angle des rues Elm et Claiborne, qui occupe, dit-il, une partie de la rue. Le pétitionnaire demande qu'il soit permis de laisser l'entrepôt à l'entour qu'il occupe actuellement en attendant qu'il soit rebâti.

J'ai nommé MM. A. J. Nelson, Alfred Jarlet et L. Hoover, commissaires de l'avenue Peters, en remplacement de MM. Benj. Olivier, décédé, H. Garbenhermer et Geo. J. Pleasants, démissionnaires.

Je soumetts à votre honorable assemblée une copie du procès-verbal d'une réunion tenue dans mon bureau le 15 janvier 1904 par les membres de la commission créée par la loi No 97 de l'assemblée générale de 1898 pour assurer une protection suffisante contre l'incendie dans les édifices publics.

La commission requiert de votre honorable assemblée votre approbation relative aux édifices à assembler, ladite ordonnance devant assurer toute la sécurité possible à la vie humaine. Je recommande aussi le vote d'une ordonnance incluant les dispositions de la loi No 97 de 1898, ainsi que les modifications que le conseil pourra juger convenables.

Respectueusement.

PAUL CAPDEVILLE, Maire.

Le message du Maire est reçu et les documents communiqués sont renvoyés aux comités compétents. L'ordonnance No 278 relative à

l'octroi à B. Myers, à l'angle des rues Oliver et Pine, du privilège de construire une rue d'échappement fait naître une longue discussion sur le comité dit des privilèges composés de chefs de départements.

M. Gobel propose de renvoyer l'ordonnance au comité des votes et d'ébaucher avec instruction de conférer avec le comité des privilèges.

M. Moss s'y oppose et dit que si les membres du conseil, qui sont élus par le peuple, doivent se soumettre aux chefs de départements il est préférable qu'ils abandonnent leur tâche, que si le comité des privilèges est composé des subordonnés, tout d'abord, il vaut mieux de maintenir un changement à la législature.

M. Moss ajoute que pour son compte il ne peut pas croire que les chefs des départements municipaux sont les supérieurs des membres du conseil, que si on admet que le comité des privilèges a le droit de renvoyer ou de modifier ce que fait le conseil il est préférable de reconnaître qu'il possède le pouvoir.

Quand un erreur est commise, dit M. Moss, le peuple jette le blâme sur le conseil et ne considère jamais que les chefs des départements peuvent errer, et si la proposition de M. Gobel est adoptée, le pouvoir du comité des privilèges sera reconnu.

M. Shields dit que M. Moss commet une erreur en disant que les membres du comité des privilèges sont les subordonnés du conseil, et qu'ils forment un corps créé par la législature et que tout privilège doit être accordé et révoqué conjointement par le conseil et par le comité, qu'en somme le conseil et le comité sont deux corps semblables aux deux branches d'une législature, la chambre et le sénat, qui doivent être d'accord pour qu'un projet devienne loi.

M. Zachary expose les mêmes vues que M. Shields.

M. McCracken dit que les conseillers ont été élus pour occuper des intérêts de la ville, mais qu'ils doivent se soumettre à la loi, et que le comité des privilèges a été créé par une loi.

Il dit toutefois que le comité est supérieur au conseil, puisqu'il reçoit les lois de la législature et que la législation des dix-sept membres du conseil.

M. Moss déclare qu'il est préférable de laisser les tribunaux décider si le comité des privilèges a un pouvoir supérieur à celui du conseil, et qu'il est préférable que le conseil ne soit pas un comité de conseil, comme les comités d'un établissement commercial.

M. Frantz dit qu'il regrette l'existence de la loi qui a créé le comité des privilèges.

Finalement la suite de la discussion de l'ordonnance est renvoyée à la prochaine séance.

L'ordonnance autorisant le maire à acheter les propriétés foncières de P. J. Gasquet et d'autres situées dans l'Etat par les rues Royce, Centre et Bienville et le Pavage de la Bourne est renvoyée à la prochaine séance.

Diverses ordonnances d'intérêt secondaire sont adoptées et après la lecture des affaires nouvelles la séance est levée.

Pâtes religieuses.

Boston, 26 janvier. 'L'Etoile de Bethlehem', une pièce miraculeuse tirée du vieux cycle anglais par le professeur Charles M. Gayley, de l'Université de la Californie, a été représentée pour la première fois à Chickering Hall par la troupe de Ben Green.

Le professeur Gayley a écrit une nouvelle histoire de la nativité, de la passion et de la résurrection fondée sur trente vieilles pièces représentées dans les maisons religieuses et les rues de l'Angleterre il y a six cents ans.

Les récits évangéliques y sont reproduits dans toute leur simplicité.

Baisse de la température.

St-Louis, 26 janvier. — Le thermomètre marquait deux degrés au-dessous de zéro avant le lever du soleil ce matin. Il est tombé plus de dix pouces de neige en quatre jours.

Feuilleton

L'Abéille de la N. O.

No 18. Commencé le 7 Janvier 1904

LES LARMES DE L'AMOUR.

Grand Roman Inédit

Par PIERRE SALES

PREMIERE PARTIE

VII

L'ITALIENNE.

Suite.

Il était donc à lui que le marquis avait confié les lettres...

tant cherchées, il ne pouvait les avoir que sur lui-même. — Ah! ce soir-là, quand il est parti! prononça soudain la marquis.

Ses yeux, si dououreux, devinrent féroces, jetèrent un épave proche à Lehuchois. Et Lehuchois haussa les épaules, sourit même de l'invention diabolique qui, tant de fois, mais trop tard, avait haussé le cerveau de la marquis: décrocher le mors des chevaux qui ramenaient le vicomte Tiborce à la station Dan-can; et qu'un accident de voiture les débarrassât de ce gêneur...

— Merci! fit le clerc de notaire: la mort d'un vicomte de Lauzan-Chabrillos, membre correspondant de l'Institut de France et de nombreuses académies étrangères, aurait causé quelques peu plus de tapage que celle d'un domestique, sans famille. — Taisez-vous! dit vivement la marquise, appuyée maintenant sur cette évocation.

— Bah! Vous savez bien que personne ne peut entendre, dit-il. — Il voulait se tranquilliser encore, autant que la tranquillité. — Et puis, enfin, qu'est-ce qui nous prouve que le comte de Lauzan-Chabrillos les ait emportés ces lettres, puisque le marquis avait confié les lettres...

— Et y a-t-il en outre chose entre lui et votre mari que cette mission, explicable en somme, de lui confier un portrait qui revenait bien aux Lauzans, et, par la même occasion, celui bien différent de ce Le Bouta? — Caprice très compréhensible de maribond, qui s'imaginait que le comte allait les apporter précieusement à destination, quand il les a tout bonnement expédiés, d'Amsterdam, par le chemin de fer. — C'est même fort joli qu'il ne les ait pas oubliées dans quelque coin. — Et s'il a oublié les lettres dans quelque portefeuille, et qu'il les retrouve tout à coup!

— Eh! vous tenez le bon bout, madame!... Vous êtes en possession de tout. — Et, au lieu de perdre encore son temps à d'inutiles recherches, M. le duc, quand il sera de retour, fera bien mieux de s'efforcer d'obtenir enfin de sa femme. — Mais il fut interrompu par ses mots, prononcés d'une façon glissante.

— En vérité, madame, vous êtes bien imprudente de laisser tenir votre vie, de tels propos, et à si haute voix dans une pièce où l'on entre si aisément! — Mon die!

La marquise s'élança passionnément vers lui et commença par l'admirer, avant même de l'interroger, ne fit que des yeux, sur ce qu'il avait pu faire depuis deux jours.

— Mon vilain maître! faisait-elle: quand tu m'auras donné un bon baiser... comme ça... comme ça... — C'était, du reste, elle seule qui le donnait, les baisers — je te répondrai que toi seul sais comment on ouvre cette porte lorsque j'en ai eue. — Sait-on jamais, répliqua-t-il en ricanant, si vos secrets sont à vous!

Et, du haut des lèvres: — N'en ai-je pas dévoué un, moi, que l'on croyait pourtant bien caché! — Eh bien! murmura-t-elle alors, en frissonnant des pieds à la tête: qu'en as-tu fait de cet...

Mais, d'un regard exaspéré, le duc lui imposait silence aussitôt: était-elle folle de songer à s'entretenir de telles choses devant Lehuchois, qui en connaissait déjà que trop sur eux!... Et lui-même, malgré sa nervosité impatiente d'entendre parler de sa femme, ne posait pas encore la moindre question sur elle. Et, affectant un parfait détachement, il tendait la main au clerc de notaire, puis le menaçait assez gentiment du doigt:

— Ne vous ai-je pas entendu dire, cent fois, mon cher Lehuchois, qu'il y avait certaines choses qu'on ne devait se communi-quer que par un signe, un geste? Lehuchois, malgré la morgue du duc et malgré son avilissement de titres, avait, de lui, qu'un respect très mesuré — les regards

d'un homme de peu, c'est vrai, mais qui se sait indispensable. Et il répondit fort tranquillement: — Je vous mettrais bien au défi, monsieur le duc, de nous raconter ainsi le résultat de ce long voyage! — C'est mesurée, cependant.

Et le duc, se dégageant momentanément de sa principale préoccupation, eut une moue gamine, piteuse, indiquant avec la plus absolue netteté que, comme les précédents, le résultat de ce voyage avait été nul.

— Alors, monsieur le duc, vous voudrez bien m'en conter, sans doute, les détails, dans mon cabinet, où... à moins que les murs n'aient des oreilles... je ne redoute aucune indiscrétion. Vous devez avoir hâte du reste, d'être seul avec madame votre mère!

— Vous nous êtes trop dévoué, mon cher, pour que je vous fasse attendre un récit qui vous intéresse presque autant que ma mère... Et puis, ajouta-t-il, d'un ton qui redevenait dédaigneux, presque hautain, cela m'échappait de le faire deux fois.

Il s'assit dans un haut fauteuil, demeura un instant les yeux fixés dans la lointain. Et, tandis que le marquis l'admirait, malgré son anglaise de savoir, Lehuchois l'examinait, un peu impressionné tout de même; car il avait pris soudain 'son grand air', et la plus étrange

impression de puissance, de domination, émanait de lui, mais diminuée par un manque d'oubli: trop d'êtres étaient en lui, dont il s'était, du reste, amassé reconstruit, méticuleusement l'ascendance, prétendant qu'aucun aristocrate d'Europe n'était le résultat d'autant de croisements.

Il ne conserva pas longtemps cette attitude. Un éclair de férocité jaillit de ses yeux, comme ponctuait les pensées qu'il ne disait pas. Puis, redevenant bon prince, il fit signe à Lehuchois d'inspecter les alentours du cabinet. Après quoi, il commença fort railleusement le récit de sa mésaventure.

— Ma pauvre maman! Il faut nous habituer à vivre avec cette épée de Damocès sur la tête: pas plus dans la délicieuse maison japonaise que mon original de beau-père nous a laissés à Nauzeau que dans le vieux château de Scutari que nous devons à sa munificence et au désir qu'il avait de vivre loin de nous, que dans la villa de Cannes ou son hôtel de Londres, ou dans les ruines de l'historique demeure de marquis d'Aprémont: pas plus dans les vieux coffres de ses antiques habitations que dans le très moderne coffre-fort que nous avons découvert derrière sa chambre de Foggy-Castle après sa mort...

— Comment nous ignorons, tous les trois, à quel moment, nous quel forme, peut apparaître le danger, il faut que nous soyons puissamment armés pour nous défendre. Avez-vous prévu

dans aucun tiroir, aucune cachette, je n'ai trouvé la moindre trace des deux autres exemplaires de son testament... et dont, après tout, maman, la triple existence ne nous a été révélée que par ces simples mots.

— L'ait en triple exemplaire? Lehuchois eut un mouvement d'approbation, puis un petit cri de triomphe vers la marquise.

Mais celle-ci déclarait aussitôt, avec encore peut-être plus d'énergie que trois jours auparavant: — Vous êtes fou, Lehuchois, de vous obstiner dans cette idée! Et toi, mon fils, qui es pourtant bien connu mon mari, comment pourrais-tu douter que, seconde, dès le moment où j'ai tracé ces mots? L'ait en triple exemplaire? que ces trois exemplaires existent? — J'en suis aussi certaine... que nous sommes trois en ce moment.

Ce n'était guère qu'en souffrant qu'elle s'expliquait, ou ne l'aurait pas entendue à deux mètres; et pourtant chacune de ses paroles était comme de fer dans le cerveau de Lehuchois et dans celui du duc, y apportant la sage anglaise qui les forçait à se tenir à jamais sur leurs gardes. Elle poursuivait: — Comment nous ignorons, tous les trois, à quel moment, nous quel forme, peut apparaître le danger, il faut que nous soyons puissamment armés pour nous défendre. Avez-vous prévu